

Embarquez pour nos missions urgentes !
Si vous ne visualisez pas cet email, [cliquez ici](#).



AUJOURD'HUI EN FRANCE, DEMAIN DANS LES PAYS FRAGILES...
SOUTENEZ NOS MISSIONS !

JE FAIS UN DON

Chère [civilité] [nom],

Vous avez reçu il y a quelques temps un courrier pour les **40 ans d'actions d'Aviation Sans Frontières**. Cette date importante pour nous tous est marquée cette année par notre **engagement exceptionnel face à l'épidémie redoutable de Covid-19**. Il a contribué à sauver de nombreuses vies.

Devant l'ampleur de la crise sanitaire, **nous avons mobilisé des dizaines, des centaines d'avions et de pilotes, ainsi que nos équipes et toute la famille de l'aéronautique**. Par la force de la **solidarité**, au pic de l'épidémie, des appareils ont pu décoller chaque jour pour acheminer rapidement du personnel soignant et des équipements médicaux vers les zones les plus touchées en France.

Cette **action unique au monde par son envergure** et par le nombre d'acteurs du secteur aérien réunis a permis de transporter plus de 400 soignants en **435 heures de vol**.

Le personnel navigant et le personnel au sol des compagnies aériennes françaises sont désormais mobilisés pour renforcer le personnel médical dans le cadre des [actions de dépistage massif](#). C'est l'une des clefs pour sortir de cette épidémie.

Dès demain, nos Cessna doivent de nouveau décoller pour [répondre aux besoins des acteurs de l'humanitaire à travers le monde](#).

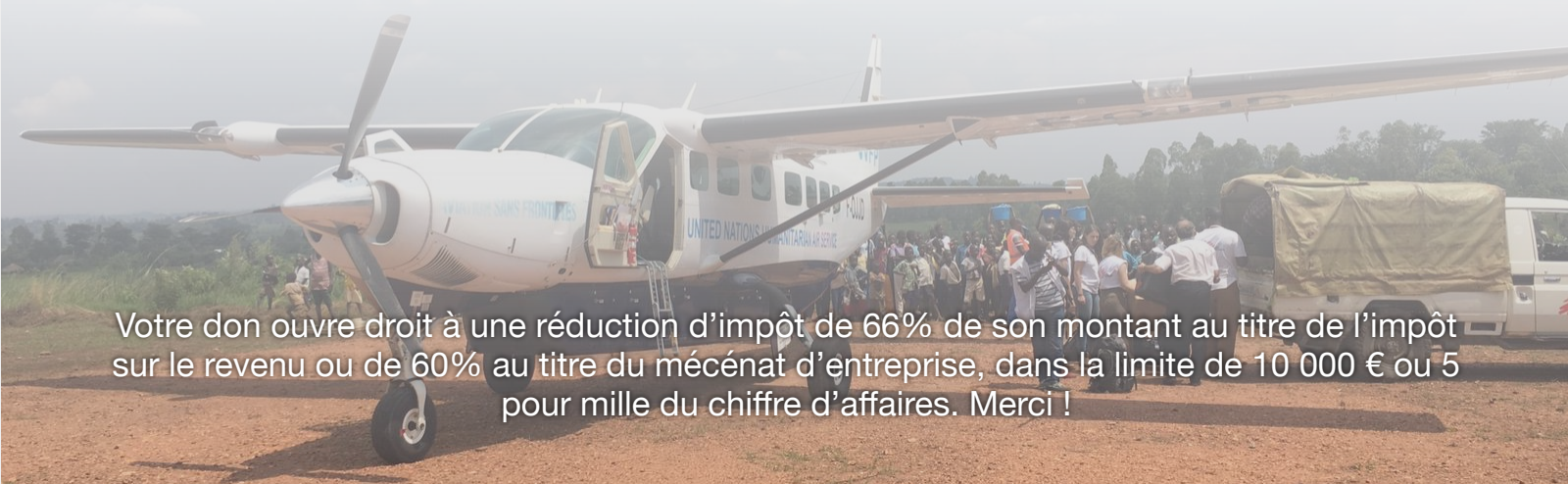
Avec nous, [embarquez tout de suite pour nos missions urgentes... Soutenez-nous !](#)

Notre action est essentielle. **Plus vite nous décollerons, plus nous sauverons des vies !**

UN GRAND MERCI, par avance.

Aviation Sans Frontières

JE FAIS UN DON



Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant au titre de l'impôt sur le revenu ou de 60% au titre du mécénat d'entreprise, dans la limite de 10 000 € ou 5 pour mille du chiffre d'affaires. Merci !



Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à Aviation Sans Frontières : Orly Fret 768 ; 94 398 Orly Aérogare Cedex. © T. Pereira / Zeppelin / Aviation Sans Frontières. Vous souhaitez vous désabonner ? Cliquez [ici](#).

Embarquez pour nos missions urgentes !
Si vous ne visualisez pas cet email, [cliquez ici](#).



DÉPISTAGE MASSIF DU COVID-19

AUJOURD'HUI EN FRANCE, DEMAIN DANS LES PAYS FRAGILES...
NOUS SOMMES MOBILISÉS POUR SAUVER DES VIES

JE FAIS UN DON

Je sais votre intérêt pour l'action d'Aviation Sans frontières. Je me tourne vers vous aujourd'hui, car **nous avons besoin de vous, maintenant !** Avec nous, vous pouvez sauver des vies par la voie des airs. Notre **engagement exceptionnel face à l'épidémie de Covid-19** le prouve.

Devant l'ampleur de la crise sanitaire, **nous avons mobilisé des dizaines, des centaines d'avions et de pilotes, ainsi que nos équipes et toute la famille de l'aéronautique.** Par la force de la **solidarité**, au pic de l'épidémie, des appareils ont pu décoller chaque jour pour acheminer rapidement du personnel soignant et des équipements médicaux vers les zones les plus touchées en France.

Cette **action unique au monde par son envergure** et par le nombre d'acteurs du secteur aérien réunis a permis de transporter plus de 400 soignants en **435 heures de vol**.

Le personnel navigant et le personnel au sol des compagnies aériennes françaises sont désormais mobilisés pour renforcer le personnel médical dans le cadre des actions de dépistage massif. C'est l'une des clefs pour sortir de cette épidémie.

Dès demain, nos Cessna doivent de nouveau décoller pour [répondre aux besoins des acteurs de l'humanitaire à travers le monde](#).

Avec nous, [embarquez tout de suite pour nos missions urgentes... Soutenez-nous !](#)

Notre action est essentielle. **Plus vite nous décollerons, plus nous sauverons des vies !**

UN GRAND MERCI, par avance.

Aviation Sans Frontières

JE FAIS UN DON

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant au titre de l'impôt sur le revenu ou de 60% au titre du mécénat d'entreprise, dans la limite de 10'000 € ou 5 pour mille du chiffre d'affaires. Merci !



Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à Aviation Sans Frontières : Orly Fret 768 ; 94 398 Orly Aérogare Cedex. © T. Pereira / Zeppelin / Aviation Sans Frontières. Vous souhaitez vous désabonner ? Cliquez [ici](#).